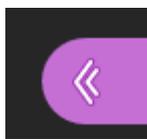


- cliquer sur



en bas à droite.

Procédure pour « neutraliser » un élève en classe virtuelle.

- puis sur



## Paramètres de la session



Afficher uniquement les images de profil des modérateurs

Cocher pour éviter des images indésirables comme profil.

### Les participants peuvent :

Partager l'audio

Partager la vidéo

Publier des messages dans le chat

Dessiner sur le tableau et dans les fichiers

Vérifier que tout est décoché, un participant ne peut alors qu'écouter.

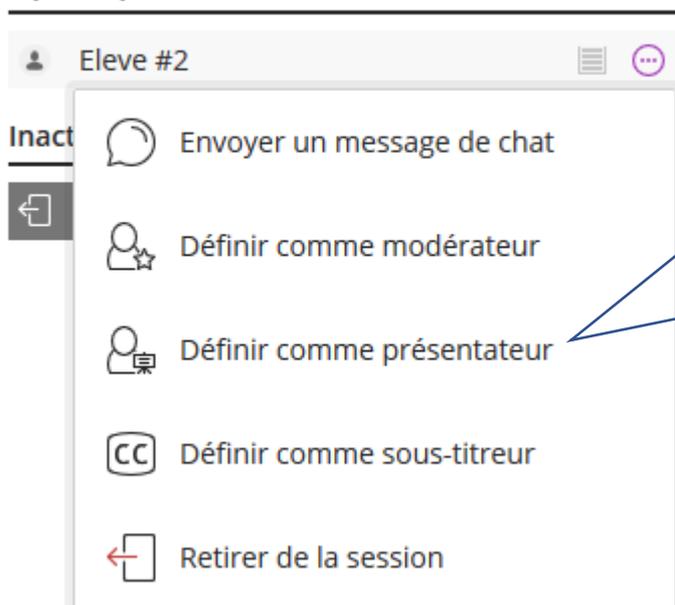
- Les élèves se connectent, pour ceux qui ont un identifiant qui semble correct, les faire passer en présentateur.

### 1 participant



Cliquer sur ces 3 points

### 1 participant

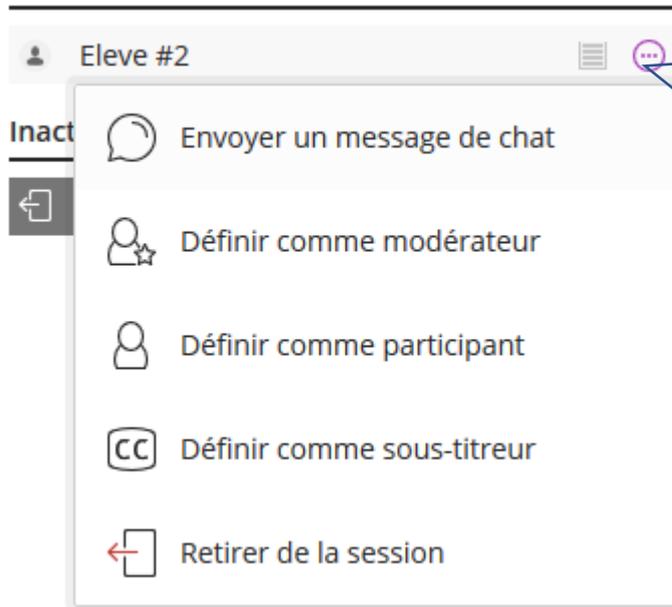


Sélectionner définir comme présentateur, l'élève peut alors :

- partager de l'audio
- partager de la vidéo
- publier dans le chat
- dessiner sur les tableaux blancs

- Si l'élève partage de l'audio (un micro apparaît devant son pseudo), publie dans le chat (son pseudo apparaît), **en cas de propos malveillants, de prise intempestive de la parole.... Faire repasser l'élève comme participant.**

## 1 présentateur



Cliquer sur ces 3 points,  
Sélectionner définir comme participant,  
l'élève ne peut alors plus :  
- partager de l'audio  
- partager de la vidéo  
- publier dans le chat  
- dessiner sur les tableaux blancs  
car vous avez décoché ces droits dans  
les paramètres de la session...,  
il disparaît pour les autres.

Reste des problèmes :

- les élèves retardataires qui restent participants et peuvent seulement écouter, mais il faut être alors à l'heure en cours
- les élèves qui perdent la connexion et se reconnectent, ils ne sont alors plus que participant alors qu'ils étaient présentateurs.

Une autre solution, envoyée par un collègue de SVT, Antoine. : <https://vimeo.com/399429901?ref=fb-share>  
mais cette solution empêche les retardataires ou ceux qui perdent la connexion de suivre le cours....

Benoît Pérus, SVT Lycée Fénélon.